

Déconfinement et reprise des cours :



Notre Fédération nous informe régulièrement de l'évolution de la situation, des conditions de reprise de notre activité et prévoit de mettre prochainement des aides techniques aux animateurs pour organiser leur cours sans matériel sur son site « Sport Santé ».

Ci-dessous, nous listons quelques pistes que vous pourrez appliquer pour la protection des salariés et des adhérents.

› Protection des salariés :

L'employeur a en charge la protection de ses salariés, et à ce titre il doit fournir gel et masques de protection. Il est parfois difficile d'obtenir plusieurs flacons de gel ; aussi vous pouvez opter pour des grands contenants à partager ensuite. En dehors des pharmacies, pensez aux magasins de matériel médical du type « Bastide », « Vitrine Médicale » pour le gel (6.60€ les 500ml) et pour les masques. Pensez également aux magasins de bricolage pour les visières, par exemple.

› Protection des Adhérents :

A l'heure d'aujourd'hui nous ne pouvons dire quelles seront les mesures qui devront être appliquées lors de nos cours en septembre. Mais il est d'ores et déjà possible d'envisager une rentrée où l'adhérent pratiquera uniquement avec son matériel personnel (tapis, élastibands, ballons paille, rings Pilates, etc.). Ce peut être du petit matériel acheté ou recyclé comme des manches à balai ou des bouteilles d'eau utilisées comme poids. En amont de la reprise, une réflexion peut s'effectuer pour trouver où et comment acheter ces équipements : commandes groupées ? ou individuelles ?

Information complémentaire : Le Plan de reprise des activités sportives de la FFEPGV : <https://www.sport-sante.fr/fr/information-covid-19.html>

Vos Assemblées Générales :



Votre Assemblée Générale d'Association constituant le fondement de son fonctionnement démocratique, il est nécessaire de tenir une assemblée avec les membres de l'Association, tels que définis dans vos statuts. S'il n'est pas possible d'organiser votre AG en présentiel en raison de la crise sanitaire (limitations du nombre des participants lors de rassemblements et problème de mise à disposition de salles), vous pouvez l'organiser en utilisant des moyens de communication à distance comme la visio-conférence, dès lors que vous en avez les moyens techniques.



A vos agendas


10 octobre 2020

Assemblée Générale
élective
du CODEP EPGV 01
à St-André-sur-Vieux-Jonc

03 avril 2021

Journée Animateurs
Ouverte aux Dirigeants
Thème : activités
en extérieur
à Ceyzeriat



 En revanche, si la mise en place de votre Assemblée Générale à distance s'avère trop compliquée et laborieuse, il conviendra de prévoir le report de celle-ci, idéalement avant le début de la prochaine saison sportive afin de faire valider l'exercice clos et surtout pour faire voter le montant des cotisations pour la saison 2020/2021.



La Gym Volontaire Musinens (Bellegarde) devient GV Valserhône

« Suite à la fusion des communes de Bellegarde-sur-Valserine, Lancrans et Châtillon-en-Michaille en janvier 2019, une nouvelle ville a été créée : VALSERHONE.

Les cours EPGV, précédemment pratiqués dans un quartier de Bellegarde, Musinens, ont désormais lieu au Centre-Ville de Bellegarde, dans un espace entièrement rénové, le Centre Jean Marin. Notre ancienne entité n'avait donc plus lieu d'être et la proposition de changement de nom de notre Association faite lors de l'Assemblée Générale a été adoptée à l'unanimité et acceptée par la Préfecture.

Notre histoire se poursuit donc avec la dénomination « GV VALSERHONE ».

Evelyne CONTET – Présidente GV Valserhône.



Cette lettre aurait pu être écrite aujourd'hui ! Rien ne se démode !! Mais

Lettre de Madame de Sévigné à sa fille Madame de Grignan, en 1687.

> Jeudi, le 30ème d'avril de 1687 :

"Surtout, ma chère enfant, ne venez point à Paris !

> Plus personne ne sort de peur de voir ce fléau s'abattre sur nous, il se propage comme un feu de bois sec. Le roi et Mazarin nous confinent tous dans nos appartements.

> Monsieur Vatel, qui reçoit ses charges de marée, pourvoie à nos repas qu'il nous fait livrer.

> Cela m'attriste, je me réjouissais d'aller assister aux prochaines représentations d'une comédie de Monsieur Corneille "Le Menteur", dont on dit le plus grand bien.

> Nous nous ennuyons un peu et je ne peux plus vous narrer les dernières intrigues à la Cour, ni les dernières tenues à la mode.

> Heureusement, je vois discrètement ma chère amie, Marie-Madeleine de Lafayette, nous nous régalons avec les Fables de Monsieur de La Fontaine, dont celle, très à propos, « Les animaux malades de la peste » ! Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

> Je vous envoie deux drôles de masques ; c'est la grand 'mode. Tout le monde en porte à Versailles. C'est un joli air de propreté, qui empêche de se contaminer ;

> Je vous embrasse, ma bonne, ainsi que Pauline ».

à « Menteur » « Menteuse et demie... » Décidément cette Mme de Sévigné a des hallucinations. **A vous de jouer et de trouver les erreurs et d'envoyer les corrections par mail au CODEP !**



Les **3 premiers clubs** qui nous auront envoyé **les bonnes réponses** seront récompensés lors de l'AG du CODEP le 10 octobre 2020 !



Le site Internet du Comité a été totalement reconstruit et repensé. L'accès à l'information-est simplifié afin que chacun trouve les réponses à ses questions rapidement

[Cliquez-ici](#)



Le Calendrier Régional de formation est disponible pour la saison 2020-2021

[Cliquez-ici](#)



Profitez de séances gratuites conduites par des animateurs professionnels de la FFEPGV #SportSantéChezSoi

[Cliquez-ici](#)